



# Programme d'action de New Delhi pour un avenir coopératif : construire la prospérité pour tous

#### A. Préambule

Nous, représentants des coopératives du monde entier, d'âges, d'ethnies, de religions, d'identités de genre, de pays et de cultures divers, avons été rejoints par des chefs d'État, des dirigeants de gouvernement et des décideurs politiques là l'occasion de la **conférence mondiale des coopératives 2024 de l'ACI qui s'est tenue** à New Delhi, en Inde ;

Réaffirmons notre engagement indéfectible envers la **Déclaration de l'ACI sur l'identité coopérative**, constituée par la définition, les valeurs et les principes, et envers le renforcement du mouvement coopératif dans le monde entier.

Affirmons notre objectif commun : accroître la contribution des coopératives à l'économie mondiale sans compromettre nos idéaux, nos principes et nos valeurs coopératifs qui nous définissent et nous animent ;

Nous engager à soutenir le **Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies**, en tirant parti du partenariat du mouvement coopératif avec les Nations unies, et célébrer la proclamation par l'assemblée générale des Nations unies de **2025 comme l'Année internationale des coopératives (UN-IYC 2025)** sous le thème « Les coopératives *construisent un monde meilleur* » (Résolution **A/RES/78/289**) ;

Reconnaître le besoin urgent de relever les défis mondiaux, notamment la montée des inégalités, la crise climatique, l'instabilité économique, les conflits, les guerres et le rétrécissement de l'espace civique. Ces défis exigent une action collective en faveur de la paix, de la sécurité, de la durabilité et de la démocratie, enracinée dans le modèle coopératif;

Reconnaître notre responsabilité de protéger et de différencier les coopératives des autres formes d'entreprises qui peuvent éroder le potentiel des coopératives en matière de création de richesses locales, perpétuer les inégalités et aggraver la dégradation de l'environnement. La résilience, l'innovation et un leadership inclusif, en particulier pour les femmes, les jeunes, les minorités et les talents émergents, sont essentiels pour remplir notre mission;

# B. Lancement de l'Année internationale des coopératives 2025 de l'ONU

Le lancement de **l'Année internationale des coopératives 2025 de l'ONU** a marqué un moment historique, célébrant le pouvoir transformateur des coopératives et leur rôle central dans la promotion du développement durable. Les dirigeants du monde entier ont reconnu que les coopératives étaient essentielles pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux, tant au niveau local qu'international.

La cérémonie d'ouverture de l'Année internationale qui s'est tenue à New Delhi, en Inde, le lundi 25 novembre 2024, lors de la conférence mondiale des coopératives de l'ACI, a réuni des personnalités éminentes, dont **l'honorable Premier ministre indien Narendra Modi** qui a souligné le rôle unique des coopératives dans la promotion de la collaboration et de la propriété partagée. Pour l'Inde, a-t-il noté, les coopératives ne sont pas seulement un modèle commercial, mais un mode de vie ancré dans des valeurs culturelles et centrées sur l'humain. Exprimant sa gratitude aux Nations unies pour avoir déclaré 2025 Année internationale des coopératives, le Premier ministre Modi a envisagé cela comme une opportunité de renforcer et d'élargir l'esprit coopératif pour une prospérité partagée et une croissance durable.











Dans son discours, **le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres**, a souligné les contributions essentielles des coopératives à la réalisation des **Objectifs de développement durable (ODD)**. Il a salué leurs efforts pour lutter contre la pauvreté, assurer la sécurité alimentaire et lutter contre l'exclusion sociale tout en permettant aux communautés de relever des défis mondiaux complexes. Le Secrétaire général a appelé à l'unité et à la collaboration, en particulier à l'approche du **deuxième Sommet mondial pour le développement social**, exhortant les parties prenantes à positionner les coopératives à l'avant-garde de la transformation durable.

Des voix éminentes, celles notamment de **l'honorable premier ministre du Bhoutan, Dasho Tshering Tobgay** et du **Dr Ariel Guarco, président de l'Alliance coopérative internationale**, ont fait écho à ces sentiments, soulignant l'importance de l'innovation, de l'inclusion et de l'engagement intergénérationnel. En rendant hommage à des dirigeants tels que le Dr Udai **Shanker Awasthi**, **directeur général de l'Indian Farmers Fertilizer Cooperative** pour leurs contributions durables, l'événement a montré comment les coopératives illustrent l'esprit d'action collective pour « servir les non-servis et atteindre les non-atteints ».

Alors que nous entamons cette année importante, la communauté internationale réaffirme son engagement à soutenir les coopératives en tant que moteurs essentiels d'un développement équitable et durable. Ensemble, grâce au pouvoir de la coopération, nous pouvons bâtir des communautés résilientes, combler les fossés et construire un avenir prospère pour tous.

# Notre engagement envers le monde

Nous nous engageons à faire progresser cette vision à travers les quatre piliers d'action suivants :

# 1. Réaffirmer l'identité coopérative

- Vivre nos principes : promouvoir, protéger et communiquer l'identité coopérative.
- Éducation coopérative : inspirer et élargir l'accès à l'éducation coopérative pour tous.
- **Héritage et créativité** : établir un programme coopératif mondial pour sauvegarder le patrimoine culturel et favoriser l'expression créative.
- **Mettre en valeur l'impact** : mettre en valeur les contributions tangibles des coopératives à la croissance inclusive et au développement durable.

## 2. Favoriser les politiques et les écosystèmes entrepreneuriaux

- Cadres de soutien : développer des systèmes juridiques et réglementaires qui reconnaissent le modèle coopératif et sa gouvernance.
- Accès au financement : renforcer les outils financiers coopératifs, notamment les banques coopératives et les coopératives de crédit.
- Partenariats éducatifs : promouvoir l'entrepreneuriat coopératif dans les écoles de commerce et les instituts de recherche.
- Accès au marché : améliorer l'accès des coopératives aux marchés et aux infrastructures pour soutenir la croissance entrepreneuriale.











#### 3. Nourrir un leadership déterminé

- **Leadership inclusif** : donner aux femmes, aux jeunes et aux groupes marginalisés les moyens de mener le changement au sein des coopératives.
- **Développement du leadership stratégique** : donner la priorité aux programmes de leadership exécutif adaptés aux coopératives.
- Caractère unique des coopératives : positionner les coopératives comme un acteur clé de l'économie mondiale, en tirant parti de leur identité distincte.
- Partage des connaissances : favoriser les opportunités d'apprentissage locales et internationales pour stimuler l'innovation et la collaboration.

#### 4. Construire un avenir durable et coopératif

- Solutions de durabilité : mettre en œuvre des initiatives d'action climatique et de développement durable axées sur les coopératives.
- **Intégration technologique** : tirer parti de la technologie coopérative, de l'IA et des outils numériques pour favoriser la croissance et l'image de marque.
- **Réseaux résilients** : renforcer les chaînes de valeur coopératives, les économies circulaires et les coopératives de plateforme.
- Partenariats impactants : collaborer à la recherche, à l'éducation et aux repères de durabilité dans les limites planétaires.

En défendant ces piliers, nous réaffirmons que le modèle d'entreprise coopérative est un modèle durable et centré sur l'humain qui place les personnes et la planète avant le profit, intégré dans les systèmes sociaux et écologiques. Grâce à la coopération, nous pouvons relever des défis mondiaux complexes et façonner un avenir résilient et équitable pour tous.

## C. Appel à l'action :

Alors que l'AIC 2025 de l'ONU commence, les coopératives représentées à la conférence mondiale des coopératives 2024 de l'ACI décident de s'unir et d'agir en faveur de la justice sociale, d'une paix durable et de la prospérité pour tous. Guidés par l'Alliance coopérative internationale (ACI), les acteurs suivants sont appelés à favoriser des actions concrètes pour une société juste et une planète plus sûre :

# Coopératives individuelles

- Autonomiser les membres : donner la priorité à l>éducation, à l>égalité des genres et au développement du leadership des jeunes.
- **Innover pour la résilience** : adopter les technologies et les nouveaux modèles commerciaux pour rester compétitifs.
- Renforcer l'unité : collaborer avec d'autres coopératives pour une image de marque commune, un plaidoyer et des partenariats.











• Construire des réseaux : mettre en commun les ressources pour l'échelle, le financement et le plaidoyer tout en contribuant à la recherche et à l'éducation coopératives.

#### **Communautés**

- Soutenir les coopératives locales : adhérer, parrainer et défendre les entreprises coopératives.
- Reconnaître la valeur des coopératives : promouvoir les avantages de la propriété et de la prise de décision démocratiques.
- S'associer pour le changement avec les coopératives : collaborer avec les coopératives pour lutter contre la pauvreté, les inégalités, le logement et les défis climatiques.
- **Favoriser l'éducation** : défendre les études coopératives dans les programmes d'études afin de les mettre en adéquation avec les modèles commerciaux des entreprises.

## Organisations de la société civile

- Plaider en faveur des politiques coopératives : faire pression sur les gouvernements et les institutions pour qu'ils soutiennent les initiatives et les programmes de développement favorables aux coopératives.
- Sensibiliser aux coopératives : mettre en valeur le rôle des coopératives dans le développement durable.
- **Collaborer pour avoir un impact** : établir des partenariats avec des coopératives sur des initiatives sociales et environnementales.
- **Créer des coopératives** : tirer parti des entreprises collectives et démocratiques pour atteindre les objectifs organisationnels.

# Secteur privé diversifié

- **Investir dans les coopératives** : fournir des capitaux patients, des prêts et une assistance technique aux coopératives.
- Collaborer de manière éthique : s'engager dans des coentreprises et des chaînes d'approvisionnement durables avec des coopératives.
- Promouvoir les valeurs : encourager les principes d'équité, de justice et de durabilité.
- Autonomiser les travailleurs : soutenir la création de coopératives de travailleurs au sein des industries.

## Façonneurs d'opinion

- Partager des histoires de réussite sur l'impact positif des coopératives : mettre en avant les réalisations coopératives en matière d'innovation et de développement.
- Contrer les idées fausses: remettre en question les stéréotypes entourant les coopératives.
- Plaider en faveur de politiques coopératives : tirer parti de l'influence pour façonner les perspectives publiques et politiques.
- Inspirer l'action: utiliser les plateformes pour amplifier l'impact du mouvement coopératif à l'échelle mondiale.











# Gouvernements et décideurs politiques

- Créer un environnement politique et des cadres juridiques favorables pour soutenir les écosystèmes entrepreneuriaux des coopératives: soutenir le développement coopératif par une approche globale qui comprend des initiatives financières, juridiques et éducatives et qui prend en compte les incitations fiscales adéquates, les réformes réglementaires et l'accès au financement.
- Reconnaître les coopératives comme des partenaires clés : impliquer les coopératives dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et de la législation nationales.
- **Intégrer l'éducation coopérative** : investir dans des programmes qui enseignent les principes et les pratiques coopératives.
- **Investir dans la recherche coopérative** : soutenir les études démontrant l'impact socio-environnemental et économique des coopératives

## Institutions multilatérales :

• Soutenir le développement coopératif en adoptant une approche écosystémique globale du développement des coopératives : fournir un financement et une assistance technique aux organisations coopératives.

Renforcer les unions de coopératives et les fédérations nationales et régionales en tant que pôles de connaissances clés et leviers pour le développement des coopératives primaires.

- Reconnaître le rôle des coopératives dans le développement durable : intégrer les coopératives dans les stratégies et dans les programmes de développement et soutenir le Mouvement mondial rejoint par l'ACI.
- Promouvoir la coopération internationale: faciliter la coopération transfrontalière entre les coopératives.

L'Alliance coopérative internationale (ACI) reconnaît sa fonction fondamentale de gardienne de la Déclaration sur l'identité coopérative. Avec ses valeurs, ses principes et sa définition harmonisée d'une coopérative, l'ACI conduit la vision et la mission ainsi que la stratégie et le programme qui sont coconstruits et codétenus par les coopératives du monde entier par l'intermédiaire de leurs organisations représentatives qui forment l'assemblée générale de l'ACI. Grâce à son immense diversité, elle vise à être un mouvement unique avec une stratégie unifiée et globale et une expérience de marque unique, et s'engage à :

- **1. Mener une action unifiée** : mettre en œuvre une stratégie mondiale cohérente pour que les coopératives contribuent aux ODD et à l'agenda post-ODD.
- **2. Tirer parti de l'AIC 2025 de l'ONU** : utiliser cette année charnière pour faire progresser la visibilité, l'engagement et le leadership des coopératives à l'échelle mondiale.
- **3.** Équiper et renforcer le mouvement : renforcer les capacités au sein des régions, des secteurs et des comités thématiques de l'ACI pour aider les coopératives à obtenir des résultats tangibles.
- **4. Suivre et rendre compte des progrès** : fournir des mises à jour périodiques des progrès et présenter une évaluation des réalisations au Congrès mondial des coopératives de 2026.











## D. Résolution de clôture

Nous, les coopérateurs et les participants à la conférence mondiale des coopératives 2024 de l'ACI, exprimons notre gratitude au mouvement coopératif de l'Inde et de la région Asie-Pacifique pour avoir accueilli cet événement historique,

# décidons de :

- · Agir de manière décisive sur les engagements décrits dans cette Déclaration.
- Tirer parti de l'AIC 2025 de l'ONU comme une opportunité de transformation pour le mouvement coopératif.
- Nous tenir responsables par le biais d'évaluations régulières, aboutissant à un rapport d'étape lors de la prochaine conférence mondiale des coopératives de l'ACI, en 2026.

New Delhi, le 27 novembre 2024





